

Réf: Dossier 451123

Avis de constitution

SOCIETE « TRANSPORT FRERE ET SŒUR »

Siège Abidjan, Cocody, BUREAU SITUE A ABIDJAN-
COCODY ANGRE 9è TRANCHE, LOT 9589, ILOT 40, Lot
9589, Ilot 40

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/10/2025, et enregistrés le 14/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TRANSPORT FRERE ET SŒUR »

Objet : TRANSPORT
ORANGE MONEY

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.
- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, BUREAU SITUE A ABIDJAN-
COCODY ANGRE 9è TRANCHE, LOT 9589, ILOT 40, Lot
9589, Ilot 40

Dirigeant(s) Mme KOUADIO AMENAN CECILE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10730 du 21/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64860/GTCA/RC/2025 du 21/10/2025

